

## Boîte à outils pour les groupes de parole

<b>Registre</b>	<b>Règles du groupe</b>
<b>Titre</b>	<b>Autorisé – interdit</b>
<b>Forme</b>	Travail de groupe, échange, unité
<b>Effet attendu</b>	Renforce la connaissance sur la manière dont le groupe fonctionne et comment ses membres communiquent entre eux.
<b>Nombre de personnes</b>	De 2 à 20
<b>Durée</b>	30 à 60 minutes
<b>Mise en place / aménagement</b>	Matériel pour écrire, flipchart ou grande feuille de papier
<b>Matériel / coût</b>	-
<b>Déroulement</b>	<p>Il existe souvent des règles de groupes connues de tous, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous parlons avec « je », pas avec « on ».</li> <li>- Les problèmes ont la priorité.</li> <li>- Nous commençons à l'heure même si tout le monde n'est pas arrivé.</li> </ul> <p>Afin de rendre visibles ces règles qui ne sont pas explicitement formulées, mais qui contribuent grandement à construire le groupe, les exercices suivants sont recommandés :</p> <p>Le groupe (avec plus de cinq participants, répartir le groupe en deux) commence par écrire tout ce qui est autorisé au sein du groupe d'entraide (environ 10 minutes). Puis tout ce qui y est interdit (environ 10 minutes). Il s'agit des éléments implicites (non communiqués verbalement). Durant cet exercice, l'imagination n'est pas limitée.</p> <p>Les panneaux (feuilles de flipchart) seront dévoilés en plénum. Le groupe décide ensuite sur lequel des thèmes inscrits il souhaite formuler une règle. Les règles doivent profiter au développement du groupe. Les règles ainsi formulées peuvent également prendre la forme de permissions.</p>
<b>Référence / source</b>	Formation en développement organisationnel (« Organisationsentwicklung »), 2002, Gisela Knoll, team régional
<b>Répertorié le / de</b>	09.09.2013, Dorothee Rübél